



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du 20 décembre 2021 à 17h30 En visioconférence à Lyon, Cournon & Aurillac

Présidence : Pascal PARENT.

Présents :

A Lyon : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

À Cournon : Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Guy POITEVIN.

A Aurillac : Roland LOUBEYRE, Jacques VANTAL.

Assistent à Lyon : Richard DEFAY, Pierre BERTHAUD, Sylvie DI IORIO.

Excusée : Méline COQUET.



1. Informations du Président et du Président Délégué.

1.1 / Situation sanitaire.

Suite aux annonces du Premier Ministre du 17 décembre 2021, le Bureau Plénier prend acte qu'un projet de loi va prochainement examiner la transformation du Pass Sanitaire en Pass Vaccinal.

Si les modalités exactes n'en sont pas encore connues, le Bureau Plénier ne peut qu'encourager tous les licenciés de 12 ans et plus qui ne sont pas encore totalement vaccinés (vaccination initiale + dose de rappel dès que c'est possible) à engager ou à poursuivre au plus tôt leur parcours vaccinal contre le COVID-19, tant il semble évident, si la loi est adoptée, qu'à une date prochaine en 2022 ce Pass Vaccinal sera exigé pour tous les licenciés qui figureront sur la feuille de match ainsi que chaque fois que le contrôle est possible, pour tous les spectateurs qui assisteront à un match.

Le Bureau Plénier rappelle aussi les mesures de prudence à adopter pour les fêtes de fin d'année ou les cérémonies de vœux afin de limiter les contacts.

A cet égard, le Bureau Plénier décide d'annuler les cérémonies de vœux de la Ligue prévues le 3 janvier 2022 à Lyon et le 7 janvier 2022 à Cournon.

Néanmoins, Pascal PARENT fait part de son souhait de maintenir le Conseil de Ligue prévu le samedi 8 Janvier 2022 à Cournon. Cette réunion permettra certainement de prendre un certain nombre de décisions concernant la situation sanitaire. Le Bureau Plénier acquiesce, sauf contraintes sanitaires particulières à cette date.

1.2 / Point licences.

Richard DEFAY fait part des chiffres au 19 décembre (de date à date par rapport à la saison précédente) : + 7,32 %. 240 289 licences ont été délivrées contre 223 908 l'année dernière.

Par rapport au 30 juin 2021, nous serons donc a minima à + 5,16%, ce qui est une très bonne nouvelle.

1.3 / Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 4 décembre 2021.

Le Président fait part de son soulagement car aucun cas de COVID n'a été signalé après cette Assemblée, malgré une forte participation liée à la volonté des gens de se « retrouver ».

Il se dit satisfait de la bonne tenue des débats. Il félicite Daniel THINLOT pour son excellente intervention « financière » n'ayant appelé aucune question.

Le repas assis était interdit par le propriétaire des lieux. Néanmoins, le cocktail « debout » s'est bien passé.

1.4 / Prévention – Médiation – Sécurité.

Signalement concernant une équipe U14 de la région lyonnaise lors d'un match à Roanne, dont certains joueurs ont été vus en train de prier dans les vestiaires.
A réception d'un rapport, la Commission PMS sera saisie.

1.5 / COMEX du 10 décembre 2021.

PSE de la F.F.F. : le COMEX a appris en séance que le PSE était annulé pour des questions de forme.

Entretien entre le Président de la F.F.F. et le Président de l'U.E.F.A. concernant le désaccord relatif à la fréquence de la Coupe du Monde.

FIFA : Transfert d'une grosse partie des Bureaux de la FIFA à Paris, Place de la Concorde.

Dossier LFP / CFA : un accord a été trouvé sur la Gouvernance.

Maintien de Claude COLOMBO et nomination de Lionel JAFFREDO.

FIFA Forward : un projet a été adressé à la FIFA pour bénéficier des fonds prévus pour les fédérations.

Groupe de Travail sur l'Arbitrage (recrutement des arbitres) :

La composition de ce groupe de travail a été arrêtée par le COMEX.

Conseil de l'Ethique : 2 dossiers ont été transmis au Conseil de l'Ethique sur les attitudes de MM. Jacques CARDOZE de l'Olympique de Marseille et Matthieu RABBY, Président du District des Pyrénées Atlantiques.

A.E.2.F. : désignation de Philippe DIALLO comme représentant de la F.F.F.

Coupe de France : le calendrier des tours régionaux de l'édition 2022/2023 a été adopté.

Finale de la Coupe de France Féminine : modification de la date faisant suite à un problème de diffusion sur France Télévision. Elle aura lieu finalement le 15 mai 2022 à Dijon.

Création du contrat Fédéral Futsal : validation pour la D1 Futsal de 5 contrats par club maximum.

L2 à 18 clubs : adoption par la L.F.P. du passage à 18 clubs en Ligue 2.

Informations sur les Groupes de Travail en cours à la LFP : durée du premier contrat professionnel, nombre de membres au Conseil d'Administration LFP, violence dans les stades.

1.6 / Réunion LAuRAFoot et Ligue d'Occitanie concernant les clubs du District Gard-Lozère du 15 décembre 2021.

Etaient présents pour la LAuRAFoot, MM. Pascal PARENT, Président, Lilian JURY, Président Délégué, Thierry CHARBONNEL, Président du District du Cantal et Pascal PEZAIRE représentant le District de Haute-Loire.

Cette réunion avait pour objet une clarification sur la situation de 2 clubs : l'Entente Nord Lozère et l'ES Langogne, tous 2 issus du District de Gard/Lozère et qui depuis des décennies jouent sur le territoire auvergnat.

Les membres de la LAuRAFoot ont été très bien accueillis par le Président du Gard/Lozère Francis ANJOLRAS accompagné des représentants de l'antenne de la Lozère, du Président de la ligue d'Occitanie Arnaud DALLA PRIA et du Président du District de l'Aveyron.

Lilian JURY présente le tableau finalisé lors de cette réunion :

REUNION MENDE - QUI FAIT QUOI ?			
Domaines	Ligue Occitanie	LAuRAFoot	Commentaires
Licences	x		
Championnats Séniors		x	
Championnats jeunes		x	
Foot d'Animation		x	
FAFA	x	x	Equipements - Emploi : Occitanie / Transports LAuRAFoot
Statut Arbitrage		x	Les licences prises en Occitanie
Statut des Educateurs		x	Les licences prises en Occitanie
Terrains et Installations	x		
Médailles		x	
JNB		x	
Selection/Détection		x	
Formation Arbitres	x	x	Au choix de l'arbitre. Après sa formation initiale, l'arbitre choisit son district d'appartenance
Formation Educateurs	x	x	Au choix de l'éducateur
Formation Dirigeants	x	x	Au choix du dirigeant
Coupes Départementales	x	x	Choix des clubs mais 1 seule Coupe Départementale en séniors uniquement
Coupes Régionales		x	
Labels		x	Attention dotations arrivent en Occitanie
Gestion opération foot école	x		
Journée des débutants		x	
Festival U13		x	
Futsal Jeunes Séniors Féminines	Pragmatisme		
Sections Sportives	x		
Assemblée Générale	x	x	Ligue LAuRAFoot + Occitanie / Districts Cantal, Hte Loire + Gard Lozere *
Foot Diversifié	Pragmatisme		
Poles Espoirs			A Clarifier avec la DTN

* en attente retour du service juridique de la Ligue Occitanie demande faite par le Président A Dalla Pria.

Pascal PARENT fait part de la satisfaction de tous à la fin de ces échanges. En résumé, le principe retenu est le suivant : Administratif = Occitanie & Sportif = LAuRAFoot.

1.7 / Réunion FFF RH du 15 décembre 2021.

La ligue et les Districts de la LAuRAFoot (exceptés ceux du Cantal et de la Haute-Loire pris par ailleurs), la ligue de Méditerranée et les Districts de la Méditerranée et d'Occitanie (territoire de l'ex Languedoc-Roussillon) étaient représentés.

M. Didier ANSELME fait part de cette très bonne et intéressante réunion avec des aspects plutôt techniques et complexes juridiquement. Type de réunion utile en début de mandature.

1.8 / Etude de faisabilité concernant la préconisation de mettre en place un pôle Affaires Sportives regroupant les licences, les terrains et les compétitions (suite audit).

La Ligue a confié à un ancien salarié de la F.F.F. la mission d'étudier en détail la faisabilité de regrouper ces 3 services. Il va rencontrer l'ensemble des personnes concernées par ces secteurs, salariés et élus/membres de commissions.

Suivront des préconisations et procédures qu'il transmettra à la Ligue.

En attendant le résultat de ces travaux, Sacha POIRAUDEAU a été recruté au niveau du service des licences jusqu'au 30 juin 2022.

Dans le cadre de l'audit GEPEC, le rapport a été présenté aux salariés. Le Président Pascal PARENT souhaite aboutir à un document final regroupant :

1 – Rapport de l'Audit (Organisation administrative et délégations)

2 – Plan d'Actions mandat 2021/2024

Le pré-projet de ce document fera l'objet d'un point au cours d'un prochain Bureau Plénier ou Conseil de Ligue.

Comme annoncé lors du CL du 16/11, un contrat d'apprentissage sur 2 ans est venu renforcer la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.

1.9 / Information sur la Coupe Interdistricts des 18 & 19 décembre :

Dominique DRESCOT fait part du très bon déroulement de cette nouvelle formule et adresse tous ses remerciements aux arbitres, au service Communication, au Président Pascal PARENT qui a assisté aux rencontres du samedi.

Il souligne la qualité des rencontres et informe que Sylvain RICHARD transmettra un bilan complet de cette manifestation qui a vu la victoire de la Sélection LAuRAFoot.

1.10 / Dossier ANS (ex CNDS) :

A ce jour, plusieurs clubs n'ont toujours pas justifié leurs actions 2020. S'ils ne font pas rapidement diligence, les subventions accordées vont devoir être remboursées.

1.11 / Assises du Futsal Régional le 30 novembre 2021 à 18h00 :

En cours de réunion, une erreur a été décelée à la lecture du tableau de bord de suivi des clubs Futsal (contenu différent que celui d'un PV de la commission Futsal paru quelques jours auparavant) alors que ce document avait été également validé en amont. De ce fait, Lilian JURY sera présent à la prochaine réunion plénière de la Commission Régionale Futsal pour arrêter un tableau définitif à transmettre aux clubs.

Le Président Pascal PARENT informe que cette réunion s'est bien passée. Les questions des clubs étaient intéressantes et des pistes de travail ont été listées.

La CRS poursuit quant à elle ses travaux concernant les championnats régionaux Futsal.

1.12 / Commission Foot Pour Tous :

Demande d'utilisation des installations de Tola Vologe le 25 mai 2022.

➔ Le Bureau Plénier donne un avis favorable. Gilbert MARTIN en sera informé.

1.13 / Médailles de Ligue :

Cette remise de médailles aura lieu à la suite du Conseil de Ligue à Cournon le 8 janvier 2022 pour les récipiendaires côté Ouest.

Une seconde remise de médailles aura lieu au plus tard à l'occasion du Conseil de Ligue à Lyon le 9 avril 2022 pour les récipiendaires côté Est.

1.14 / Coupes nationales et régionales :

Comme évoqué lors du Bureau Plénier du 29 novembre dernier, à compter du 29 novembre 2021, il n'y a plus de possibilité de report de match pour cause COVID pour l'ensemble des Coupes Régionales et Nationales (phase régionale).

De ce fait, le Bureau Plénier ne peut que confirmer au club du Bourget United Futsal la perte de son match du 18/12/2021 du 4^e tour de la Coupe Nationale Futsal.

1.15 / Réunion des Clubs Nationaux

Stéphane LOISON a fait parvenir au Président un compte-rendu de la dernière réunion des délégués des clubs nationaux. Ce sujet sera évoqué au prochain Conseil de Ligue le 8 janvier 2022.

2. Finances.

➤ Point financier (D. Thinlot)

Celui-ci informe de la venue des experts comptables à la Ligue courant Février pour faire un point sur l'atterrissage budgétaire fin juin.

Budget 2022 / 2023 : Daniel THINLOT fait un rappel à la rigueur pour que ce budget soit à l'équilibre au 30 juin 2023.

➤ Le relevé financier n°2 (L. Jury)

Lilian JURY informe que le Relevé n°2 (appelé début décembre 2021) représente une somme d'un peu plus de 2,6 M € pour 1 660 clubs (tous clubs confondus, même ceux en inactivité).

Dans le cadre des sanctions prévues en cas de non-paiement à l'échéance, Lilian JURY rappelle que les clubs ayant eu des points avec sursis pour le Relevé n° 1 et qui ne pourraient pas s'acquitter du Relevé n° 2 verraient leurs points avec sursis transformés en points fermes.

Une tolérance sera accordée pour tous les clubs qui ne doivent que de petites sommes (seuil à définir).

➤ **Les taxes Foncières de Cournon ainsi que celle du District 63 (L. Jury)**

Lorsque le premier étage du bâtiment de Cournon a été cédé au District 63, le solde de la taxe foncière a été réglé par le District à la LAuRAFoot en même temps que le mobilier et ce, devant Notaire.

Plusieurs appels de fonds concernant la taxe foncière ont néanmoins été adressés au District du Puy de Dôme.

Jacques VANTAL est chargé par le Président de gérer ce dossier.

Aide Fonds de Solidarité de l'Etat :

Suite aux demandes effectuées auprès des impôts dans le cadre du Fonds de Solidarité pour les mois de Février, Mars, Avril, Mai et Juin, le Président directement en charge de ce dossier en tant que mandataire social de la ligue, informe que la LAuRAFoot n'a toujours pas reçu l'aide du mois d'avril malgré les nombreux mails expédiés alors que tous les autres mois ont été versés.

A suivre.

3. Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021.

Pour des raisons de contexte sanitaire, le format de cette Assemblée a été légèrement modifié.

Un des principaux sujets était le Statut de l'Arbitrage.

Lilian JURY ayant réalisé une étude sur l'impact du nouveau Statut Fédéral de l'Arbitrage sur les clubs disputant le championnat R3 informe qu'environ 75% de ces clubs auront 1 arbitre de plus à fournir par rapport à l'obligation actuelle (statut aggravé de la ligue inclus). Joël MALIN précise qu'il s'agit d'1 arbitre majeur supplémentaire.

Yves BEGON rappelle aussi la création d'un Challenge Futsal Féminin qui nécessitera de trouver des dates au calendrier pour les matchs.

4. Compétitions

➤ **Calendrier Coupe de France 2022/2023 :**

Dates des premiers tours en fonction des dates validées par le COMEX :

1 ^{er} tour	28 août 2022
2 ^{ème} tour	4 Septembre 2022
3 ^{ème} tour	11 septembre 2022
4 ^{ème} tour	25 septembre 2022
5 ^{ème} tour	9 octobre 2022
6 ^{ème} tour	16 octobre 2022
7 ^{ème} tour	30 octobre 2022

→ Le Bureau Plénier adopte les dates des tours de la Coupe de France 22/23 ci-dessus et annule donc les dates bloquées par précaution en juin de cette saison 21/22.

5. IR2F

➤ **Compte-rendu de la réunion IFF / LAuRAFoot du 2 décembre 2021**

Denis ALLARD résume cette réunion présentant l'activité et les évolutions et adaptations possibles de la Ligue par rapport aux critères de l'I.F.F..

L'arrivée du nouveau Logiciel YPAREO permettra une gestion intéressante des 3 domaines : éducateurs, arbitres et dirigeants.

En termes de nouveauté, il s'agit de la centralisation de toutes les inscriptions sur le site internet de la ligue (qui pourront être reprises sur les sites internet de district – l'IFF étudie de quelle manière) : les personnes s'inscrivent suite aux propositions de stages indépendamment de leur District d'appartenance. La mise en place du paiement en ligne n'est pas encore formalisée à ce jour.

Pascal PARENT rappelle que les Districts non régionalisés pourront normalement « assurer leurs inscriptions et leurs facturations ».

Si le paiement devait passer par la Ligue, un remboursement serait effectué vers ces Districts à l'euro près et rapidement.

Daniel FONTENIAUD a adressé une lettre de remerciements à la Ligue pour la qualité de l'accueil.

Suite aux échanges lors de la visite de l'IFF sur les futurs projets de formation portés par l'IR2F de la Ligue, Joël MALIN informe le Bureau Plénier que le COPIL de l'IR2F souhaite s'engager sur un nouveau dispositif en apprentissage (DEUST AGAPS) aux côtés de l'UFR STAPS de Valence. Cet engagement, à titre expérimental, porte sur une promotion (formation sur 2 ans, soit de Juin 2022 à Juin 2024). Le COPIL souhaite pouvoir se donner la possibilité de sortir de ce dispositif si les conclusions ne sont pas bénéfiques pour la Ligue et ses clubs.

→ Le Bureau Plénier valide cette proposition.

6. Questions diverses

➤ **Maintien des vœux 2022 de la LAuRAFoot ?**

Comme vu en début de séance, annulation de cette cérémonie.

➤ **Dominique DRESCOT : chef de délégation - planning des actions et fiche de poste afin de consulter les candidatures éventuelles des membres du Conseil de Ligue.**

Ce dernier informe tout d'abord de la démission de Jacques SANTINI à la Commission Régionale du Statut des Educateurs. Il sera remplacé par Didier LACOMBE.

Concernant l'appel à candidatures pour les chefs de délégation, le document récapitulatif de toutes les actions régionales et nationales sera envoyé à Lilian JURY et communiqué aux membres du Conseil de Ligue afin qu'ils fassent part de leur candidature.

Pierre BERTHAUD ajoute qu'il ne s'agit pas seulement d'un encadrement mais qu'au fil du temps un réel lien se crée entre l'encadrement et les jeunes joueurs, les chefs de délégation pouvant être présents dès la phase de préparation des sélections.

➤ **Denis ALLARD : bénévoles de Clairefontaine**

Christian PERRISSIN n'étant plus disponible pour l'encadrement de ce déplacement, celui-ci devra être remplacé pour cette manifestation qui aura lieu pour la LAuRAFoot les 29 & 30 janvier 2022.

➤ **Pierre LONGERE : Finale régionale du Festival Foot U13 Pitch le 7 mai 2022.**

Réunion de préparation prévue à Feurs le 4 janvier 2022.

➤ **Vœux : proposition du Service Communication.**

Pascal PARENT informe que les vœux de la ligue seront adressés par mail en tout début d'année et seront suivis d'un courrier du Président accompagné du livre du Centenaire de la LAuRAFoot courant janvier 2022.

➤ **Jean-Marc SALZA : arbitres féminines.**

Jean-Marc SALZA informe de l'organisation d'un séminaire régional sur l'arbitrage le 29 janvier 2022.

Il fait également part de sa grande inquiétude sur les arbitres féminines qui après avoir été recrutées font remonter le mauvais traitement dont elles sont victimes lors des matches et donc de leur souhait de ne pas continuer dans l'arbitrage.

Didier ANSELME soumet l'idée qu'elles puissent être dotées de maillots avec une inscription pour indiquer que ces jeunes débutent.

Pascal PARENT demande à Wilfried BIEN de bien suivre ce groupe qu'il a lui-même recruté en formation centralisée à la ligue et appelle à la vigilance.

Denis ALLARD rappelle que le rôle du tuteur pour ces jeunes arbitres féminines est très important.



La séance est levée à 19h50.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE